



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2011

Approbation de tarifs spécifiques pour les représentations de certains spectacles du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation en 2022 et 2023

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2011 - APPROBATION DE TARIFS SPECIFIQUES POUR LES REPRESENTATIONS DE CERTAINS SPECTACLES DU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION EN 2022 ET 2023 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le CHRD œuvre depuis 28 ans à transmettre la mémoire de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement celle de la Résistance et de la Déportation.

Pour cela le musée a dû adapter ses formes d'exposition, de médiation, et de programmation pour poursuivre la transmission de la mémoire après la fin de « l'ère des témoins », et poursuivre l'interrogation et l'apprentissage d'une période historique omniprésente dans la fiction mais aussi dans les champs sociaux et politiques contemporains.

Ainsi une programmation artistique ponctuelle est proposée.

Le tarif « spectacle », soumis à votre approbation en cette même séance, correspond à des prestations légères de type Lecture, mais n'est pas adapté aux représentations des quatre spectacles suivants, pour lesquels il convient d'approuver un tarif spécifique :

- « 30 » en partenariat avec la compagnie des Trois Huit, les 25 et 26 novembre 2022 :
 - o Tarif à approuver : 8 €TTC (TVA incluse) plein tarif et 4 €TTC (TVA incluse) tarif réduit
- « *L'Histoire de Clara* », le jeudi 26 janvier (1 représentation scolaire et une représentation grand public), « *En Fuite. Confession d'une librairie* », fin février ou fin mars (1 scolaire et une grand public), « *Ce que vit le rhinocéros* », fin avril ou en mai (1 scolaire et une grand public) :
 - o Tarifs à approuver pour ces 3 spectacles : 8€TTC (TVA incluse) pour les scolaires / 13 €TTC (TVA incluse) adultes – 8 €TTC (TVA incluse) moins de 18 ans.

Un quota de places gratuites pourra être appliqué à des publics bénéficiaires du programme culture pour tous dans le cadre de la charte de coopération culturelle.

Il y a donc lieu d'approuver les tarifs des 4 spectacles précités.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :

- lire :

- « « 30 » en partenariat avec la compagnie des Trois Huit les 25 et 26 novembre 2022 :
 - o Tarif à approuver : 8 €TTC (TVA incluse) plein tarif et 4 €TTC (TVA incluse) tarif réduit ».

- au lieu de :

- « « 30 » en partenariat avec le NTH8, les 25 et 26 novembre 2022 :
 - o Tarif à approuver : 8 €TTC (TVA incluse) plein tarif et 4 €TTC (TVA incluse) tarif réduit ».

DELIBERE

- 1- Les tarifs TTC, TVA incluse, des 4 spectacles « 30 », « Clara », « En fuite », « Ce que vit le Rhinocéros » donnés au CHRD sont approuvés, par dérogation à la délibération n° 2016/2641 du 16 décembre 2016.
- 2- Les recettes seront imputées sur les lignes de crédits, en gestion hors TAXE, du programme ACPCH- Opération PROGEPCH chapitre 70 – fonction 314- nature 7062. ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET